



Plan de développement 2013 - 2016 de la spéléologie et du canyoning dans les Pyrénées-Atlantiques



Ce plan s'inscrit dans la continuité des actions menées par le CDS 64 depuis 1972.

Axes de développement	Objectifs	Actions
Promotion et développement de nos activités	1 Augmenter le nombre de licenciés.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Susciter des adhésions en organisant des actions de promotion <ul style="list-style-type: none"> ✓ Soutenir et promouvoir l'organisation des Journées Nationales de la Spéléo et du Canyon ✓ S'associer à d'autres manifestations grand public ✓ Se doter d'une exposition de qualité pour présenter nos activités ➤ Fidéliser les pratiquants en aidant les clubs à accueillir les nouveaux adhérents <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise à disposition de matériel d'initiation ✓ Organisation de rassemblements interclubs pour la visite de classiques
	2 Soutenir les jeunes fédérés du département et favoriser l'accueil des nouveaux arrivants.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer une politique ciblée en direction des jeunes fédérés et des nouveaux arrivants <ul style="list-style-type: none"> ✓ Assurer leur formation au sein de l'Ecole Départementale Spéléo Canyon ✓ Aider financièrement les pratiquants pour participer aux stages ✓ Organiser des camps et des stages de découverte ➤ Définir une politique de développement de la pratique familiale
	3 Proposer une approche de nos activités pour tous les publics.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer les actions envers les scolaires <ul style="list-style-type: none"> ✓ Poursuivre notre partenariat avec l'Education Nationale ✓ Aménager des sites afin d'améliorer leur intérêt pédagogique ✓ Acquérir et fabriquer du matériel pédagogique ✓ Monter des projets pluridisciplinaires en collaboration avec des établissements et en assurer l'encadrement technique ➤ Permettre la découverte de notre pratique à des personnes handicapées <ul style="list-style-type: none"> ✓ Collaboration avec le comité départemental du sport adapté ✓ Mise en place de sentiers découvertes pour des personnes en situation de handicap ✓ Partenariat avec des établissements spécialisés ✓ Favoriser l'ouverture envers les publics socialement démunis
	4 Développer l'expertise technique de nos pratiquants et favoriser ainsi la prévention des accidents et le développement de nos activités.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Former de nouveaux cadres <ul style="list-style-type: none"> ✓ Aider techniquement et accompagner financièrement la formation de nouveaux cadres ✓ Participation au projet régional «au moins un nouvel initiateur par département et par an » ✓ Observer et répondre aux besoins de formation ✓ Organisation d'un stage initiateur par an sur le département ➤ Dynamiser le réseau des cadres <ul style="list-style-type: none"> ✓ Organisation de Journées Techniques, de regroupements de cadres ✓ Assurer le renouvellement des équipes de brevets fédéraux ✓ Aider à la formation continue des cadres
	5 Mieux travailler avec les professionnels.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accroître nos relations avec les professionnels et les structures pratiquant la spéléologie et le canyoning <ul style="list-style-type: none"> ✓ Gérer en commun des sites de pratique ✓ Apporter conseil pour garantir un développement harmonieux de l'offre professionnelle sur notre territoire

Sécurité des pratiquants et prévention	6 Assurer le suivi de la mise en sécurité des sites.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Vérifier et suivre les équipements en place <ul style="list-style-type: none"> ✓ Cavités incluses dans le plan de mise en sécurité de 2001 ✓ Suivi des équipements installés dans les canyons ➤ Améliorer l'accessibilité de nouveaux sites
	7 Veiller à l'opérationnalité des équipes de secours.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Organiser l'exercice secours annuel et les entraînements ➤ Assurer la gestion du matériel SSF 64 ➤ Aider techniquement et financièrement à la formation de nouveaux sauveteurs
	8 Pérenniser l'action du SSF 64.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Poursuivre la collaboration avec la Préfecture, le Conseil Général, le SDIS, le SIDPC, les structures médicales et le PGHM.
	9 Prévenir les accidents.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Assurer la coordination des explorations et des visites sportives ➤ Apporter conseil aux clubs extérieurs
	10 Accompagner les clubs dans la gestion des Equipements de Protection Individuels.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise à disposition d'outils pour la gestion des EPI ➤ Création d'un pôle de matériel d'initiation mutualisé
Information et communication	12 Faire vivre et adapter nos outils de communication interne.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pérenniser la diffusion mensuelle d'une lettre d'information ➤ Assurer la gestion et le suivi des listes de diffusion internet
	13 Développer une stratégie de communication vers l'extérieur.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Refondre et faire vivre notre site internet ➤ Se doter de divers outils de communication (photos libres de droit, vidéos, dossiers de presse, plaquettes, banderoles, expositions...) ➤ Entretien des relations avec les journalistes hors exercices et accidents spéléo ➤ Mobiliser notre réseau à chaque événement (JNSC, stages, AG,...)
Connaissance et protection de nos milieux et de nos sites de pratique	14 Favoriser et accroître les connaissances sur nos milieux et territoires de pratique. Affirmer notre position d'acteur privilégié de leur préservation.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Soutenir techniquement et financièrement toute action permettant d'améliorer la connaissance et/ou la protection du milieu ➤ Partager nos observations, nos connaissances, sensibiliser à la richesse et à la fragilité du milieu. <ul style="list-style-type: none"> ✓ Inciter et favoriser la publication de nos travaux ✓ Organiser des conférences pour présenter nos travaux au grand public ➤ Développer et enrichir notre base de données ➤ Créer des outils pédagogiques de connaissance du milieu ➤ Organisation de réhabilitation de sites
	15 Se positionner comme experts du milieu souterrain auprès de l'Etat, des collectivités territoriales, et des structures scientifiques ou culturelles.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Valoriser notre base de données et nos connaissances scientifiques . ➤ Répondre aux sollicitations diverses (BRGM, DRAC, ONF, LPO,...)
	16 Favoriser un accès raisonné et durable sur nos espaces, sites et itinéraires.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Sensibiliser les pratiquants et être à l'écoute des problématiques environnementales ➤ Veiller au libre accès des sites ➤ S'impliquer dans le suivi des dossiers de protection et de gestion des territoires (CDESI, PDESI,...).
Participer au rayonnement des Pyrénées-Atlantiques en France et à l'étranger	17 Développer les échanges transfrontaliers	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre en place des actions communes avec nos homologues espagnols
	18 Encourager l'exploration de nos sites par des équipes extérieures	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Publication et diffusion de topoguides (papier et internet)

En parallèle de tout cela, notre Comité souhaite poursuivre le travail engagé en collaboration avec le SIVU La Verna dans le projet d'aménagement touristique de la Salle de la Verna à Sainte Engrâce. Ce projet intègre en son sein la plupart des axes de développement ci-dessus. L'investissement de notre Comité sur ce projet est donc une suite logique du travail que nous accomplissons depuis de nombreuses années.